



*Des approches basées sur une meilleure compréhension du fonctionnement biologique et microbiologique des sols offrent des solutions concrètes pour répondre à ces enjeux. Elles permettent non seulement de restaurer la fertilité, mais aussi de renforcer la capacité des sols à retenir l'eau, à améliorer leur structure, et à limiter les pertes par ruissellement ou lessivage. Ces pratiques contribuent ainsi à préserver la ressource en eau, à réduire l'impact environnemental et à accroître la résilience des exploitations face aux aléas climatiques.*

## OBJECTIF DE FORMATION

CONNAITRE LES PRINCIPES DE LA FERTILITÉ DU SOL

ÊTRE CAPABLE D'ENTREtenir ET AMÉLIORER LA FERTILITÉ DES SOLS

ÉVALUER L'ÉTAT PHYSIQUE DE SON SOL ET SON ACTIVITÉ BIOLOGIQUE

ÊTRE CAPABLE DE METTRE EN PLACE UN PLAN D'ACTION

## CONTENU DE LA FORMATION

### JOURNÉE 1

Présentation des enjeux de la vie biologique des sols pour l'agriculture durable. Comprendre les problématiques liés à l'eau, l'excès ou la sécheresse, la réglementation de l'eau et les obligations environnementales pour les agriculteurs. Utilisation du module MERCI (Méthode d'estimation des restitutions par les cultures intermédiaires)

### JOURNÉE 2

Synthèse des éléments clés de la première journée : fertilité des sols, couverts et méteils. Description des fertilités physiques, chimiques et biologiques des sols. Raisonnement des apports azotés par culture et des apports d'effluents d'élevage.

Décryptage d'une analyse de sol et prise de connaissance du sol de chaque exploitation.

Mettre en place un plan d'action : mise en place d'une fertilité adaptée aux sols.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### Méthodes pédagogiques

Alternances d'apports théoriques et pratiques, réalisation de cas pratiques avec la méthode MERCI, échanges entre agriculteurs et travail de groupe.

### Modalité d'évaluation, des acquis et de la satisfaction

Questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation + tour de table

## DATES ET HORAIRES

Vendredi 12 septembre 2025 de 9H à 17H

1 journée au printemps 2026 à définir avec le groupe

**SOIT 14 H DE FORMATION**

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

### Public

Les agriculteurs des zones de captage de la zone vulnérable du graylois

### Prérequis

Aucun

## LIEU ET RESTAURATION

**Lieu :** Secteur GY/GRAY (70)

**Repas :** Le repas sera pris en commun (réservé par l'AFPASA) et sera à régler par vos soins le jour de la formation

## INTERVENANT

Emeric COURBET, conseiller grandes cultures de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône

## RÉFÉRENTS ET INSCRIPTION

**Responsable de formation :** Émeline BONTEMPS

Inscription jusqu'au **02 septembre 2025** via le formulaire de contact sur le site internet ou par téléphone auprès de l'assistante Julie CHEA – BICHET au 03 84 77 14 38

## PRIX

### Pour les contributeurs VIVEA

Prise en charge intégralement par le fond de formation VIVEA

### Pour les non-contributeurs

672 euros

## HANDICAP

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles. 03 84 77 14 38